



Belgique

partenaire du développement

LES DROITS DES FILLES AU BÉNIN

Mars 2022



LES DROITS DES FILLES EN UN COUP D'ŒIL¹

Le gouvernement du Bénin a adopté un **cadre législatif solide** pour **protéger et promouvoir les droits des femmes et des filles**. Cependant, dans les communautés du Bénin en général, et notamment dans celles où Plan International travaille, les **filles subissent un large éventail de discriminations et de violences**, rendues possibles par **l'existence et la force des normes de genre**, qui consacrent l'infériorité des filles et des femmes par rapport aux garçons et aux hommes.

La faible valeur accordée à leurs voix et à leurs opinions les empêche d'avoir un **pouvoir sur les décisions qui les concernent** au premier plan. Ainsi, une femme sur quatre voit son besoin de planification familiale non satisfait. Les conceptions patriarcales, les stéréotypes de genre, le pouvoir et le contrôle accrus des hommes sur les femmes se traduisent également par une **plus grande acceptation et prévalence des violences à l'égard des filles et des femmes**. Au Bénin, trois femmes sur dix estiment justifié qu'un homme batte sa femme. En outre, le manque d'accès à des services de qualité, inclusifs et sensibles au genre, place les filles et les jeunes femmes dans une situation de **grande vulnérabilité à la violence** et, par conséquent, les empêche de **revendiquer leurs droits** et de signaler les abus dont elles sont victimes. Le manque d'emploi décent, la précarité de leur situation et la pauvreté sont également fortement corrélés aux actes de violence leur.

Deux hommes sur trois considèrent que **le rôle d'une femme est d'être une épouse et une mère** ; on attend donc des femmes qu'elles portent des enfants et qu'elles soient attachées à la sphère domestique. À ce titre, les filles et les jeunes femmes sont contraintes à une division du travail fondée sur le genre qui leur assigne des rôles généralement dévalorisés, avec huit heures quotidiennes consacrées à des **tâches domestiques non rémunérées**, des emplois plus précaires et moins rémunérés et moins de temps de loisirs que les hommes et les garçons.

Les infrastructures éducatives et d'apprentissage au Bénin manquent d'inclusivité, avec des classes bondées et des installations sanitaires défectueuses, ce qui conduit à un faible niveau d'éducation chez les adolescentes. Combiné aux normes de genre qui n'encouragent pas leur scolarisation, il en résulte des taux élevés d'abandon scolaire pour les filles et les adolescentes. Pour deux filles ayant terminé l'école primaire, une seule poursuivra ses études et sera inscrite dans un établissement secondaire. En grandissant, les jeunes femmes sont confrontées à un **faible accès à des opportunités économiques décentes et de qualité pour qu'elles se sortent de la pauvreté et de la précarité**. Cela se traduit par le fait que neuf femmes sur dix sont engagées dans un emploi vulnérable, et que seule une sur dix a compte bancaire et possède une maison et un terrain.

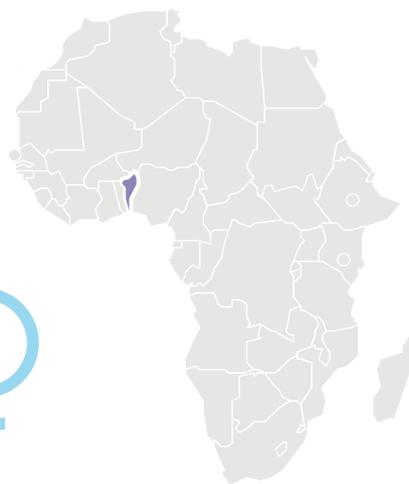
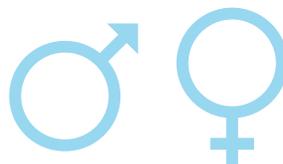
Les chances déjà limitées des filles de s'épanouir sont encore plus réduites lorsque **le genre se conjugue avec la pauvreté**. Lorsqu'elles vivent dans des ménages pauvres, les filles sont plus de deux fois plus exposées au **risque de mariage d'enfants, précoce et forcé** que les filles évoluant dans des ménages riches. L'éducation est également liée à la situation socio-économique de la famille. Huit filles sur dix issues de familles les plus pauvres n'ont jamais été scolarisées, contre deux filles sur dix issues de familles plus riches. En raison de ces facteurs, les filles et les jeunes femmes sont **les plus vulnérables aux chocs externes et aux menaces à venir**, comme les **effets du changement climatique et les pandémies**. Les mécanismes d'adaptation négatifs adoptés par la population touchent principalement les filles avec une augmentation des violences basées sur le genre, des grossesses précoces et de l'abandon scolaire. Cependant, le COVID-19 a montré que les situations de crise peuvent aussi être des occasions de renforcer l'autonomie des filles, de remettre en question les stéréotypes et les normes de genre.

Car heureusement, il y a de l'espoir. Avec une application renforcée du cadre législatif protecteur déjà en place au Bénin, une meilleure connaissance des droits de la part de la population, des mécanismes de réponse améliorés aux violations des droits et une plus grande représentation des femmes aux postes de pouvoir qui pourraient promouvoir des politiques plus sensibles au genre, il y a de fortes chances que les droits des filles béninoises soient respectés à l'avenir.

¹ Le résumé contient des références qui sont disponibles dans l'ensemble du rapport.

BENIN

CLASSÉ **148/189**



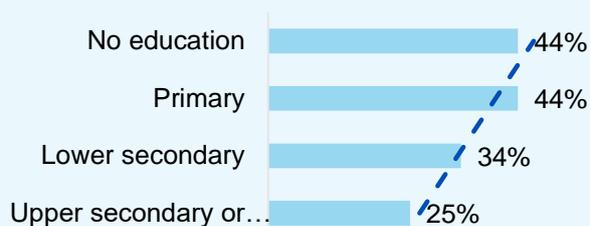
SELON L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE



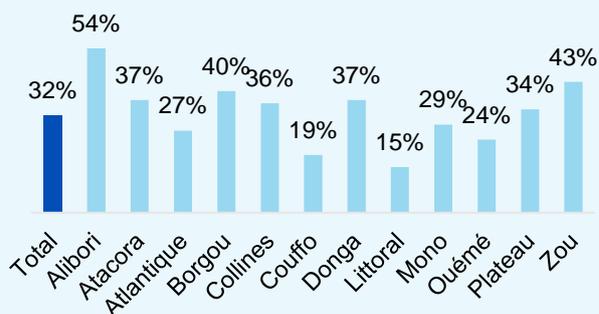
55%

DES FILLES ET DES FEMMES, ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, N'ONT AUCUNE INSTRUCTION

Part des filles victimes de **violence physique, sexuelle ou émotionnelle**, par niveau d'éducation



Part des **filles mariées avant 18 ans**, au total, et par région



93%

DES FEMMES OCCUPENT UN EMPLOI VULNÉRABLE

CE QUI EST ATTENDU DES FILLES – LES NORMES DE GENRE À L'ŒUVRE AU BÉNIN

Dans les communautés du Bénin dans lesquelles Plan International travaille, les filles **subissent un large éventail de discriminations et de violences**, qui sont rendues possibles par la **force des normes de genre** qui tendent à affirmer l'infériorité des femmes et des filles. Cela se traduit par des systèmes discriminatoires qui soutiennent la **position supérieure des hommes par rapport aux femmes**, y compris dans la vie quotidienne, où l'on attend des hommes qu'ils soient chefs de famille, position qui justifie les privilèges qui leur sont accordés.

Dans le monde entier, les normes sociales relatives au mariage précoce, à la préférence pour les fils, au travail domestique et aux soins non rémunérés, ainsi qu'à la présence des femmes sur le marché du travail et en politique, limitent les possibilités des filles et des jeunes femmes en fonction

Des attentes claires sur ce que les filles et les garçons doivent faire

Les attentes et les **croyances concernant les rôles, les relations et la valeur respective des hommes et des femmes se répercutent** sur tous les aspects de la vie des filles et des garçons, ce qui **justifie que les garçons et les hommes sont prioritaires dans de nombreux aspects de la prise de décision** – ils sont plus écoutés, consultés et prennent les décisions. Cela se traduit également par des attentes sociales selon lesquelles les filles sont encouragées à avoir des enfants et à commencer à en avoir à un âge précoce ; l'éducation des filles est dès lors moins valorisée, de même que leurs voix et leurs opinions, même sur les questions qui les concernent.

Au sein des couples, les **décisions concernant les soins de santé des femmes, des investissements importants pour le ménage**, sont principalement prises par les hommes uniquement (dans plus de 52% des ménages).² Dans la continuité des normes de genre en vigueur, la capacité des femmes à **discuter et à consentir activement aux rapports sexuels avec leur partenaire**, est limitée, puisque 43% des femmes interrogées déclarent ne pas pouvoir refuser d'avoir des rapports sexuels lorsqu'elles ne le souhaitent pas, et 60% déclarent ne pas pouvoir demander à leur partenaire d'utiliser un préservatif.³ Avec les obstacles supplémentaires auxquels les adolescentes et les jeunes femmes sont confrontées en termes d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive, une femme sur quatre en 2018 a vu son besoin de planification familiale non-satisfait.⁴

Part des femmes qui déclarent ne pas pouvoir refuser d'avoir des rapports sexuels lorsqu'elles ne le souhaitent pas, par tranche d'âge, au Bénin

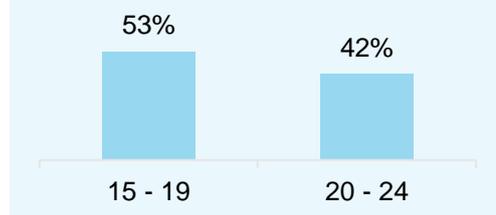


FIGURE 1 : EDS, BÉNIN, 2017-2018

Le refus de se conformer aux normes de genre contraignantes est plus accepté dans les zones urbaines, et augmente avec le niveau d'éducation et de richesse. En moyenne, les jeunes femmes des zones rurales, avec un faible niveau d'éducation et issues des familles les plus pauvres, ont moins de pouvoir de décision, vont moins à l'encontre des normes de genre (notamment parce que le prix à payer pour aller à leur encontre est plus élevé.

Violence justifiée, autonomie limitée et honte sociale : à 24 ans, une jeune femme sur quatre a subi des violences physiques ou sexuelles.

Les filles sont exposées très tôt aux violences basées sur le genre. 25 % des adolescentes de 15 à 19 ans ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles.⁵ En grandissant, les jeunes femmes sont **particulièrement exposées à la violence entre partenaires intimes** : 36% des jeunes femmes

² DHS, *Bénin*, 2017-2018.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ DHS, *Bénin, op. cit.*

âgées de 15 à 24 ans ont déjà subi des violences commises par un partenaire, qu'elles soient physiques, sexuelles ou émotionnelles.⁶

Cette expérience de la violence est profondément ancrée dans des normes, des attentes sociales, non-écrites, qui façonnent le rôle et l'action des femmes et des filles, et qui veulent que les hommes dominent et contrôlent les femmes. Ces normes tolèrent **la violence à l'encontre des filles et des femmes**, et consacrent l'impunité des auteurs, en particulier lorsque les femmes et les filles ne remplissent pas leur rôle traditionnel, ou défient l'autorité des hommes. 32% des femmes considèrent qu'il est **justifié qu'un homme frappe sa partenaire** si elle brûle la nourriture, si elle se dispute avec lui, si elle sort sans prévenir, si elle néglige les enfants ou si elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui.⁷ **Ces justifications sont intériorisées très tôt.** 30% des adolescentes et des jeunes femmes de 15 à 24 ans considèrent déjà qu'il est justifié qu'un homme frappe sa partenaire pour les raisons citées.⁸

La pauvreté, parmi d'autres facteurs, piège davantage les femmes et les filles dans des relations abusives car elles ont très peu d'autres choix, et les agresseurs sont en mesure d'avoir plus de contrôle sur elles en raison de leur vulnérabilité accrue. Alors que 32% des femmes considèrent qu'il est justifié qu'un homme frappe sa partenaire, ce chiffre tombe à 19% pour les femmes les plus riches, et à 15% dans la région de Cotonou.⁹

Le **manque d'accès à des services de qualité, inclusifs et sensibles au genre**, tels que les services de santé sexuelle et reproductive, **accroît la stigmatisation et la honte sociale** lorsque les adolescentes et les jeunes femmes veulent dénoncer les actes commis à leur encontre. Par conséquent, 65% des femmes ayant déjà subi des violences physiques ou sexuelles ont déclaré n'avoir cherché aucune aide pour mettre fin au cycle de la violence.¹⁰

La représentation, ça compte : les femmes en politique

L'opinion des femmes et des filles n'étant pas valorisée par les membres de leur famille et de leur communauté, elles **n'ont pas accès aux instances politiques, ne sont pas habilitées à revendiquer leurs droits et ne sont pas représentées dans la sphère publique**. L'accès des filles et des femmes aux organes de décision se heurte encore à des barrières socioculturelles, économiques et juridiques qui ne permettent pas toujours aux femmes d'avoir une vie publique et les mêmes droits que les hommes.

Malgré les programmes de promotion de la femme et bien qu'elles représentent plus de 52% de la population béninoise, les hommes restent majoritaires dans toutes les instances de décision du pays.¹¹ En mai 2021, il n'y avait que cinq femmes sur les 23 postes ministériels existants. La

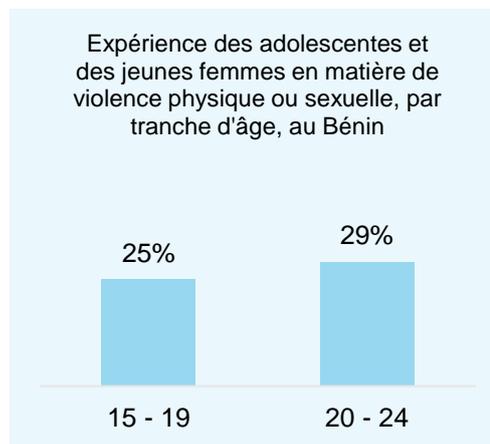


FIGURE 2 : EDS, BÉNIN, 2017-2018

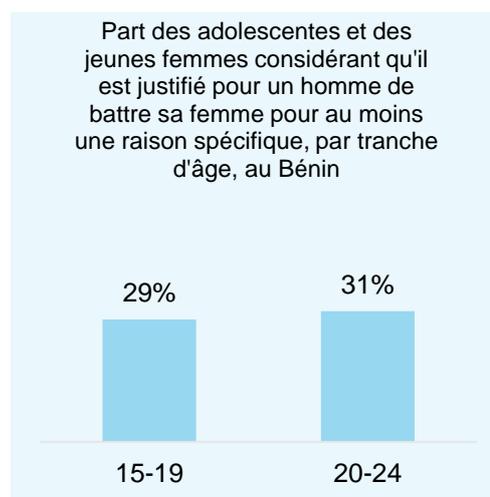


FIGURE 3 : EDS, BÉNIN, 2017-2018

⁶ *Ibid.*

⁷ DHS, Bénin, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Social Watch Bénin, *Journée Internationale de la Femme 2021 : Peu de femmes à des postes de décision malgré les discours flatteurs*, *Journée Internationale de la femme 2021 : Peu de femmes à des postes de décision malgré les discours flatteurs* | Social Watch Bénin, 2021, consulté le 24/01/2022.

configuration actuelle de l'Assemblée nationale affiche un taux de représentation de 7% de femmes, contre environ 9% pour la septième mandature.¹² En 30 ans de démocratie, le pourcentage de femmes élues est toujours resté inférieur à 13%.¹³ Au niveau des communes, sur les 77 maires actuels, il n'y a que 4 femmes élues aux élections communales de 2020.¹⁴

Les préjugés, les normes, les faibles taux de scolarisation et de rétention des filles, le non-positionnement des femmes sur les listes électorales sont autant d'éléments qui **expliquent les inégalités de genre dans la participation des femmes au processus décisionnel**.

Corvées domestiques, double journée pour les filles et les jeunes femmes : l'impossible équilibre entre travail domestique non rémunéré et éducation

Deux hommes mariés sur trois considèrent que le rôle d'une femme est d'être une épouse et une mère.¹⁵ Par conséquent, comme les filles et les jeunes femmes sont censées être attachées à la sphère domestique, **une forte division genrée du travail s'applique**. Les femmes et les filles d'une part, et les hommes et les garçons d'autre part, sont contraints à des **tâches et des rôles très définis, et stéréotypés**. Les garçons sont censés, en grandissant, apporter de l'argent à la famille, même si cela implique d'accomplir des travaux dangereux, notamment des travaux de construction.

Les filles, en revanche, sont **chargées des travaux domestiques tels que la corvée d'eau, l'entretien de la maison et la garde des enfants**. Par conséquent, les filles passent beaucoup plus de temps à soutenir leur famille dans les tâches domestiques. En moyenne au Bénin, les femmes et les filles ne disposent que de 2 heures de leur temps pour elles-mêmes chaque jour, contre environ 8 heures de temps passé à l'école pour les filles scolarisées, et de travail quotidien générateur de revenus, pour les jeunes femmes, et 8 autres heures uniquement consacrées au travail domestique non rémunéré, y compris les soins à apporter à leur mari et à leurs enfants.¹⁶

En conséquence, **le taux d'abandon scolaire est élevé** : 61% des filles ont terminé l'école primaire, mais seulement 35% d'entre elles sont inscrites dans des écoles secondaires.¹⁷

Des disparités drastiques entre l'éducation des filles et celle des garçons

Même si des progrès sont réalisés en matière d'accès universel à l'enseignement primaire, il est **crucial de se concentrer sur la qualité des résultats d'apprentissage**. Au Bénin, la fréquentation de l'école primaire par les filles et les garçons est presque la même (62% et 68% respectivement¹⁸). Mais un écart important se produit au niveau de l'école secondaire, comme le montre l'indice de parité entre les genres pour le taux d'alphabétisation : 70% des garçons âgés de 15 à 24 ans savent lire et écrire, contre seulement 52% des filles du même âge¹⁹. De même, on compte 78 filles pour 100 garçons fréquentant l'école secondaire.²⁰

Pourtant, il est prouvé que la qualité de l'apprentissage est un bien meilleur prédicteur de l'autonomisation et de l'émancipation des femmes que la seule fréquentation

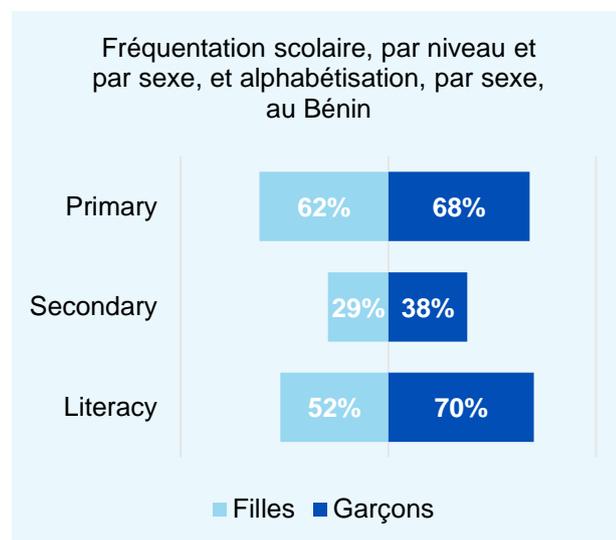


FIGURE 4 : BANQUE MONDIALE, BÉNIN, 2019

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Social Watch Bénin, *Journée Internationale de la Femme 2021 : Peu de femmes à des postes de décision malgré les discours flatteurs*, op. cit.

¹⁵ Institut National pour la Promotion de la Femme, *Rapport synthèse des six études réalisées en 2013*, Bénin, 2013.

¹⁶ UNICEF, *Analyse de la situation des enfants au Bénin*, Bénin, 2017.

¹⁷ Banque mondiale, *Bénin*, 2019.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ DHS, *Bénin*, op. cit.

scolaire²¹; comme la fréquentation du secondaire et le taux d'alphabétisation sont des indicateurs significatifs de la qualité de l'éducation, il est essentiel que les programmes d'éducation se concentrent sur une éducation inclusive et de qualité.

Le manque d'infrastructures adéquates, les pratiques traditionnelles telles que les mariages précoces et forcés, et les normes de genre en cause entraînent des disparités drastiques entre les genres en matière d'alphabétisation des jeunes, augmentant les risques d'abandon à l'adolescence. Le ratio d'enfants par enseignant-e dans les écoles prouve l'inadéquation des environnements d'apprentissage avec la surpopulation des classes. Il y a 52 élèves pour un-e enseignant-e en moyenne ; ceci est aggravé par de fortes disparités entre les régions, avec 95 élèves pour 1 enseignant-e à Alibori.²²

L'autonomisation économique et les normes de genre en place dans la plupart des contextes sont fortement liées. Les analyses documentaires concernant l'agence et l'autonomisation des femmes soulignent que les normes de genre entourant l'agence des femmes modèrent les impacts de nombreuses interventions qui visent à alléger les contraintes matérielles. Le seul accès aux ressources financières, sans tenir compte des contraintes liées au genre, n'est pas un mécanisme qui améliore systématiquement l'autonomie des jeunes femmes. Cependant, le fait de donner aux jeunes femmes un contrôle plus direct sur les ressources, souvent en utilisant des caractéristiques de conception ou de programme telles que la confidentialité ou les systèmes de paiement numériques, semble être un mécanisme qui conduit constamment à des améliorations de l'agence des femmes.

Pourtant, travailler avec les filles et les jeunes femmes le plus tôt possible est une occasion unique de renforcer leur autonomie.

D'après la revue de la littérature, les programmes ont un impact plus important lorsqu'ils visent à aider les jeunes femmes à retarder le mariage et l'âge au premier enfant, par rapport aux programmes qui visent à changer la dynamique de prise de décision du ménage au sein du mariage, peut-être parce que les femmes n'avaient pas de bonnes options extérieures.

L'adolescence est une période cruciale dans le passage de l'enfance à l'âge adulte, un moment où les attentes, les opportunités, les risques et les besoins des filles et des garçons divergent considérablement.

Enfin, le **manque d'eau et d'installations sanitaires adéquates** est un facteur clé de l'abandon scolaire. Les toilettes, lorsqu'elles existent, ne sont pas séparées et adaptées aux besoins des filles. Ce manque, lié à un fort besoin sanitaire, dans les établissements publics les empêche d'aller à l'école, en particulier lorsqu'elles ont leurs règles.²³ L'absence d'installations sanitaires de base entrave ainsi la création d'espaces sûrs permettant aux filles de gérer leurs règles dans la dignité.

Des conditions sociales difficiles pour les enfants qui connaissent des **facteurs d'exclusion supplémentaires renforcent l'abandon scolaire. Vivre avec un handicap** est un des premiers facteurs d'exclusion lorsque l'éducation inclusive de qualité fait défaut. Un chargé de programme à la Fédération des associations de personnes handicapées du Bénin, interrogé lors d'une étude menée par l'UNICEF, le confirme : "*L'éducation au Bénin n'est pas encore inclusive car les enfants handicapés continuent d'être discriminés en raison du handicap qu'ils portent et qui nécessite des aménagements spécifiques pour leur prise en charge*".²⁴

Les obstacles à l'émancipation économique

Comme l'éducation des filles est moins valorisée, et que leur rôle est limité à la sphère domestique, soit pour les tâches ménagères au sein de leur famille, soit par un mariage précoce, **lorsqu'elles**

²¹ Kaffenberger et al., *Effective investment in women's futures : Schooling with learning*, International Journal of Educational Development, 2021.

²² UNICEF, *Analyse de la Situation des Enfants au Bénin*, op. cit.

²³ *Ibid.*

²⁴ UNICEF, *Analyse de la Situation des Enfants au Bénin*, op. cit.

grandissent, elles ont moins accès à des opportunités d'emploi décentes et de qualité, qui pourraient assurer leur autonomisation économique.²⁵ Par conséquent, elles sont confrontées à un certain nombre d'obstacles qui les empêchent de sortir de la pauvreté, de leur situation précaire, et d'acquérir leur autonomie financière.²⁶

93% des femmes occupent un emploi vulnérable²⁷, ce qui signifie qu'elles sont les moins susceptibles de bénéficier d'un régime de travail formel, d'une protection sociale et de filets de sécurité pour faire face aux chocs économiques, et qu'elles sont souvent incapables de générer une épargne suffisante pour compenser ces chocs.²⁸ Leur émancipation sociale est fortement liée à leur autonomisation économique.

Parmi les obstacles spécifiques à l'accès au marché du travail, les jeunes femmes **peinent à accéder à des opportunités d'activités génératrices de revenus fructueuses, à obtenir un soutien sous forme de propriété, d'investissement productif ou de crédits** lorsqu'elles veulent créer une petite entreprise ou développer celle qu'elles ont déjà : seulement 6% des jeunes femmes et des femmes possèdent et utilisent un compte bancaire au Bénin.²⁹ Les principaux facteurs qui les empêchent de consacrer plus de temps à leur propre activité, y compris leurs propres activités génératrices de revenus sont en majorité leur responsabilité à la maison (dans 61% des cas), le désaccord de leur mari et/ou parent (7%) et la maternité (4%).³⁰

Alors que 45% de la main-d'œuvre agricole est constituée de femmes, celles-ci rencontrent également de plus grandes difficultés pour accéder à la terre, aux intrants et au crédit³¹. 85% et 87% des femmes et des filles, âgées de 15 à 49 ans, déclarent ne pas posséder de maison, ni de terre, respectivement.³²

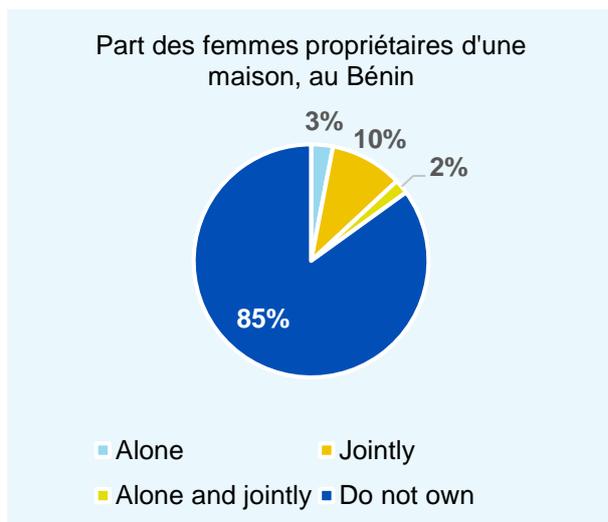


FIGURE 6 : EDS, BÉNIN, 2017-2018

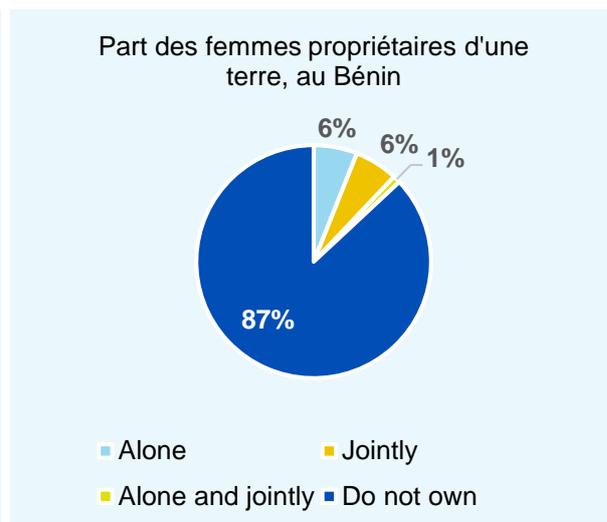


FIGURE 5 : EDS, BÉNIN, 2017-2018

²⁵ Wei Chang, Eleonora Guarnieri, Seema Jayachandran, Lucia Diaz-Martin, Akshara Gopalan, Claire Walsh. *Renforcer l'agence des femmes : Cross-Cutting Lessons From Experimental and Quasi-Experimental Studies in Low- and Middle-Income Countries*, juillet 2020. Document de travail J-Pal

²⁶ INPF, *Étude sur la prise en compte globale du genre dans les politiques publiques, plans et programmes au Bénin*, Bénin, 2012.

²⁷ L'emploi vulnérable correspond aux travailleurs familiaux contributeurs et aux travailleurs à leur propre compte en pourcentage de l'emploi total.

²⁸ Banque mondiale, *Bénin, op. cit.*

²⁹ DHS, *Bénin, op. cit.*

³⁰ UNICEF, *Analyse de la Situation des Enfants au Bénin, op. cit.*

³¹ *Ibid.*

³² DHS, *Bénin, op. cit.*

CYCLE DE LA PAUVRETÉ, CHOCES ET RÉSILIENCE : COMMENT LA PAUVRETÉ AGIT COMME UN OBSTACLE À L'AUTONOMISATION AU BÉNIN

En 2020, au Bénin, **une personne sur deux vivait sous le seuil de pauvreté**.³³ Car elle s'ajoute à des normes de genre restrictives dans la société, au manque d'accès à des opportunités éducatives ou économiques valorisantes, **la pauvreté frappe plus durement les filles et les femmes**, leur donnant moins de chances de s'épanouir. En effet, lorsque le genre interagit avec la pauvreté, les filles et les femmes pauvres sont celles qui souffrent le plus des violations de leurs droits³⁴.

Les femmes des pays à revenu faible et intermédiaire (LMICs) déclarent en moyenne avoir moins de liberté de choix, de contrôle sur leur vie et de satisfaction dans la vie que les hommes des mêmes pays et les femmes des pays plus riches. À l'échelle mondiale, le taux moyen de personnes interrogées estimant que battre sa femme est acceptable, que les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les décisions concernant les achats importants du ménage ou que les hommes font de meilleurs dirigeants d'entreprise que les femmes, est fortement corrélé à la richesse du pays - plus le PIB par habitant est faible, plus les personnes interrogées sont susceptibles d'avoir des attitudes négatives à l'égard de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles.

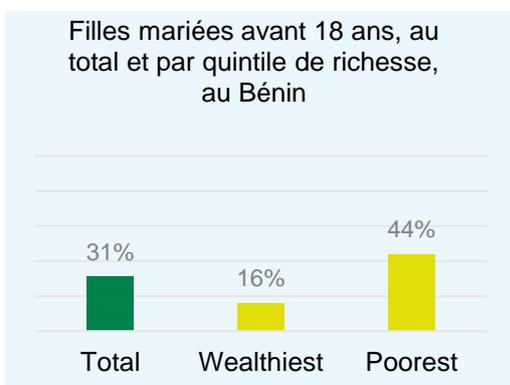


FIGURE 7 : GIRLS NOT BRIDES, ATLAS, 2021

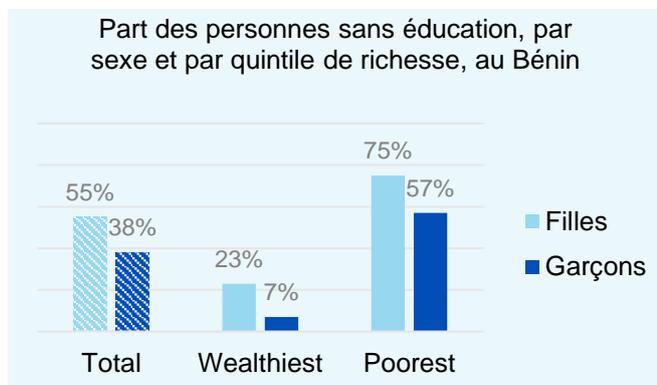


FIGURE 8 : EDS, BÉNIN, 2012

L'interaction entre les normes de genre et la pauvreté

Le genre et la pauvreté se croisent dans tous les aspects de la vie des filles et des jeunes femmes. 44% des femmes des ménages les plus pauvres³⁵ du Bénin ont été mariées avant 18 ans, contre 16% dans les ménages les plus riches.³⁶ N'étant plus en mesure de subvenir aux besoins de leur fille, les parents et les tuteurs et tutrices peuvent adopter des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment des mariages précoces, en considérant qu'un mariage lui donnera une nouvelle chance dans la vie.

La scolarisation est également positivement corrélée au niveau de bien-être économique du ménage. Les taux de scolarisation les plus élevés se trouvent chez les ménages les plus riches. Ainsi, 57% des hommes et 75% des femmes les plus pauvres n'ont jamais été à l'école, alors que c'est le cas de seulement 7% des hommes et 23% des femmes les plus riches.³⁷ "Je n'ai pas pu terminer l'école primaire. J'ai abandonné l'école en quatrième année, et après cela, j'ai commencé à apprendre. Si je suis à la maison maintenant, c'est parce que je ne peux pas payer les frais de scolarité"³⁸ témoigne une jeune fille de 14 ans de la commune de Ouaké. Malgré les mesures de gratuité des frais de scolarité pour les niveaux primaire et secondaire inférieur, les parents doivent malgré tout

³³ Banque mondiale, *Bénin, op. cit.*

³⁴ Wei Chang et al., *op. cit.*

³⁵ « Familles les plus riches » et « familles les plus pauvres » sont entendues ici au sens des quintiles les plus riches ou les plus pauvres, à savoir les familles appartenant aux 20% les plus riches ou les plus pauvres, selon un indice calculé dans les Enquêtes Démographie et Santé

³⁶ Girls Not Brides, *Atlas*, 2021.

³⁷ DHS, *Bénin*, 2012.

³⁸ UNICEF, *Analyse de la Situation des Enfants au Bénin, op. cit.*

contribuer aux coûts récurrents de fonctionnement des écoles, afin de couvrir les frais de fournitures scolaires, d'uniformes, de nourriture et parfois de transport. De nombreux parents, notamment les plus pauvres qui ne peuvent pas payer les frais de scolarité, préfèrent tout simplement retirer les filles de l'école.³⁹

Des chocs à venir plus complexes, qui nécessitent de travailler la résilience de toutes

Alors qu'elles subissent déjà des chocs multiples, les filles issues des milieux les plus pauvres sont également les plus vulnérables aux chocs externes. Les catastrophes liées au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, telles que les inondations et les sécheresses, qui se sont intensifiées depuis les années 1970, **exacerbent les inégalités socio-économiques** et poussent les familles à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs, **dont les filles souffrent le plus.** Le changement climatique entraîne une désertification accélérée dans le Nord, tandis que les pluies torrentielles sont plus fréquentes dans le Sud. Cela affecte gravement la sécurité alimentaire, et affecte donc les personnes déjà les plus vulnérables, avec une réduction attendue de la production agricole de 6% d'ici 2025 si aucune mesure n'est prise, ainsi qu'une tension importante sur les ressources en eau, ce qui pourrait entraîner une réduction de 40% à 60% de la disponibilité des ressources en eau, influençant davantage la production alimentaire du Bénin.⁴⁰

Les familles perdent tout lorsqu'une telle crise survient, faisant basculer dans la pauvreté des ménages jusqu'ici préservés et dégradant gravement les conditions de vie des familles vivant déjà sous le seuil de pauvreté. Les priorités des ménages changent alors, et il s'agit d'abord de répondre à leurs besoins les plus élémentaires, notamment assurer leur alimentation et leur logement. Dans ce contexte, **les droits des filles sont alors négligés.** Elles sont davantage exposées aux violences sexuelles et basées sur le genre, y compris les mariages précoces et forcés, mais aussi l'exploitation sexuelle, pour des raisons telles que l'inaccessibilité des services, les mauvaises conditions de vie et la perte des moyens de subsistance.⁴¹ Bien que "*les données comparatives sur les violences basées sur le genre avant et pendant les situations d'urgence soient rares, certaines études ont pu montrer que les niveaux de violence domestique et sexuelle augmentent après les catastrophes naturelles, quel que soit le contexte*".⁴²

Comment COVID-19 peut être un revers pour le droit des filles

Tout comme les événements climatiques extrêmes, le COVID-19 a contribué à **exacerber la vulnérabilité des ménages les plus pauvres.**⁴³ La pandémie du COVID-19, a eu un impact sans précédent sur les droits des filles, creusant davantage les inégalités de genre préexistantes. Avant le COVID-19, le Bénin avait dû faire face à d'autres épidémies de maladies hydriques et aériennes, comme le choléra et la fièvre de Lassa. Les installations sanitaires adéquates sont rares au sein de la population : 87% des ménages utilisent encore des installations sanitaires non améliorées, dont 78% en milieu urbain et 94% en milieu rural.⁴⁴

Les bonnes pratiques de lavage des mains sont également difficiles à mettre en œuvre dans la pratique car la moitié de la population n'a pas d'endroit dédié pour se laver les mains, et plus le bien-être économique d'un ménage est faible, plus la disponibilité de l'eau et des produits d'hygiène est faible.⁴⁵ Les filles et les femmes étant chargées d'aller chercher l'eau, selon les normes, leur charge est encore plus lourde pour se conformer aux recommandations de prévention de COVID-19.

Avec la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales de confinement et de fermeture des écoles qui en ont découlé, **les violations des droits des filles se sont multipliées.** Les ressources financières limitées, l'augmentation de la violence et des abus, l'augmentation du nombre

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, *Climate change profile : Bénin, op. cit.*

⁴¹ CARE, *Une évaluation des violences basées sur le genre en situation d'urgence dans le sud du Bénin*, Bénin, 2011.

⁴² CARE, *An assessment of gender-based violence in emergencies in Southern Benin, op. cit.* ; se référant à : Enarson, E.

"*Survivre à la violence domestique et aux catastrophes*". Freda Centre for Research on Violence against Women and Children, janvier 1998. Consulté le 11/2/10 sur <http://www.harbour.sfu.ca/freda/reports/dviol.htm> ; Women Thrive Worldwide, "*Women, Natural Disasters, and Reconstruction*". Musée international des femmes (s.d.). [Consulté le 11/2/10](#)

⁴³ Plan International, *Rapport d'évaluation rapide du genre, réponse Covid19*, Bénin, 2020.

⁴⁴ DHS, *Bénin*, 2017-2018.

⁴⁵ *Ibid.*

de grossesses précoces et non désirées et la diminution de la fréquentation scolaire sont les principaux effets sur les filles, qui auront des conséquences tout au long de leur vie.⁴⁶ Les confinements ont aussi repoussé à nouveau les femmes et les filles dans la sphère domestique.

Pourtant, la pandémie de COVID-19 a également été une **étape importante pour créer de réelles fenêtres d'opportunités pour l'autonomisation des filles**. D'une part, la pandémie a réhabilité les filles et les femmes avec des compétences de leadership qui ont acquis un plus grand rôle dans la famille et la communauté, y compris les aspects de prise de décision, de dépenses des revenus, et de mobilisation de la famille et de la communauté. Une jeune femme interrogée par les équipes de Plan International a déclaré : "*Avec la baisse des revenus, notre façon de gérer a changé. Pour couvrir toutes les dépenses de la famille, c'est maintenant maman et plus papa qui gère nos finances et les dépenses sont réduites.*"⁴⁷ .

D'autre part, les stéréotypes et certains rôles de genre ont été remis en question pendant la gestion de la crise : l'idée que la garde des enfants n'est pas un travail d'homme, mais un rôle de femme, et que les décisions ménagères relèvent de la seule responsabilité du père commencent à être remises en question, dans certaines familles, créant ainsi une opportunité de changement des normes sociales et de genre. Un père a déclaré : "*Nous sommes obligés d'économiser de l'argent grâce au dialogue intrafamilial. Nous prenons les décisions ensemble car tout le monde a son mot à dire et nous nous comprenons mieux. C'est vrai que ce n'est pas toujours facile dans ma culture. Parfois, l'incompréhension s'installe entre nous parce que nous ne sommes pas d'accord sur les priorités.*"⁴⁸

PROTÉGER LES DROITS DES FILLES GRÂCE À DES CADRES JURIDIQUES SOLIDES : OPPORTUNITÉS ET LACUNES

Le Bénin dispose d'un **cadre législatif solide pour la protection des droits des filles, conforme aux instruments internationaux ratifiés**. La plupart des conventions internationales et régionales relatives aux droits des femmes et des enfants ont été ratifiées par le gouvernement - *Convention relative aux droits de l'enfant, Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant*. Malgré les inégalités qui subsistent dans le Code de la famille, selon lequel une femme ne peut se remarier qu'après une période d'attente de trois cents jours à compter de la dissolution du mariage précédent, par exemple, le gouvernement a adopté un Code de l'enfance solide, qui interdit toute une série de pratiques néfastes telles que le mariage forcé, les abus sexuels, les mutilations génitales féminines et l'excision, la traite, l'exploitation des enfants à des fins domestiques, l'infanticide, la détention illégale et prolongée, les grossesses précoces et l'exploitation des enfants comme mendiants.

Le **cadre juridique protecteur est complété par un certain nombre de lois nationales** telles que la loi 2011-26 portant prévention et répression des violences basées sur le genre et la loi 2003-03 portant sur la répression de la pratique des mutilations génitales féminines. En outre, en octobre 2021, le parlement béninois a adopté la loi n° 2021-12 modifiant et complétant la loi 2003-04 du 3 mars 2003 portant sur la santé sexuelle et reproduction en République du Bénin, qui légalise le droit à l'avortement.⁴⁹ Des efforts ont été faits par le gouvernement avec l'adoption des politiques nationales suivantes : *Politique nationale de promotion de la femme de 2001, Politique nationale d'éducation et de formation des filles de 2007 et la Politique nationale de promotion de l'égalité des genres de 2009*.

Cependant, les filles et les jeunes femmes continuent de voir leurs droits violés, en raison de **l'application limitée du cadre législatif en place et du manque de ressources au niveau des structures déconcentrées** de l'État et des communes chargées de la protection de l'enfance. Les filles et les femmes manquent également de connaissances sur leurs droits, et n'ont pas l'opportunité et les ressources nécessaires pour les faire valoir. Les institutions n'arrivent pas à vulgariser et à

⁴⁶ Plan International, *Rapide Gender Assessment Report, Covid19 response, op. cit.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ 24h au Bénin, "*La loi sur l'avortement votée*", [La loi sur l'avortement votée \(lire le projet \) - 24 Heures au Bénin \(24haubenin.info\)](https://www.24haubenin.info), 2021, consulté le 11/01/2021.

diffuser le cadre pour que la connaissance des droits des filles soit généralisée dans les communautés, et que les détenteurs et détentrices des droits connaissent suffisamment les cadres qui les protègent.⁵⁰

Les mécanismes de réponse aux violations des droits sont également inadéquats et ne protègent pas suffisamment les filles et les femmes. En plus de ne pas connaître leurs droits, les femmes et les filles ne connaissent pas non plus les recours judiciaires disponibles. Les procédures judiciaires sont peu familières, longues, coûteuses et complexes. Même pour les juges et les officiers de police judiciaire, il peut être difficile de poursuivre l'auteur d'un crime en raison d'incohérences procédurales dans l'application des lois adoptées en faveur des femmes et de la promotion du genre.⁵¹ Les filles et les femmes sont également **découragées par la difficulté de rassembler des preuves** pour prouver qu'elles sont victimes de violences, ainsi que par l'attitude négative de la police et des institutions judiciaires lorsque ces institutions reçoivent des survivantes.

Un nombre très limité de municipalités ont une vision claire vers la promotion des droits des femmes et des filles. Avec seulement 7% de femmes au parlement (2020)⁵², 22% au gouvernement (2014) et 5% dans les organes exécutifs des municipalités (2013)⁵³, les femmes ne sont pas représentées aux postes de pouvoir, dans la sphère publique et en tant que modèles de leadership.

Enfin, ce manque de représentation se traduit par des politiques non sensibles au genre qui ne prennent pas en compte les intérêts et les priorités des filles et des femmes, et ne parvient pas à faire progresser l'égalité des genres.

HEUREUSEMENT, IL Y A DE L'ESPOIR.

Dans tous les domaines d'intervention de Plan, les **filles défient les normes restrictives liées au genre et promeuvent l'égalité des genres, l'autonomisation et un environnement protecteur.** Elles mènent le changement pour s'assurer que les filles de leurs communautés ont accès à une éducation de qualité, à des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, et qu'elles vivent sans violence dans leurs communautés. En accordant une attention particulière à l'inclusion, toutes les approches transformatrices de genre et aux approches basées sur les droits humains, les programmes et le travail d'influence se concentrant sur l'éducation, l'émancipation et l'autonomisation économique des jeunes, la protection contre la violence basées sur le genre, l'accès aux services, ont **le potentiel de doter les filles des outils nécessaires pour défier les normes, revendiquer leurs droits, s'épanouir, se donner les moyens d'être des moteurs actifs du changement et se sortir de la pauvreté.**

⁵⁰ PNUD, *Situation de la Femme au Bénin en 2013*, Bénin, 2013.

⁵¹ PNUD, *Situation de la Femme au Bénin en 2013*, op. cit.

⁵² Banque mondiale, *Bénin*, op. cit.

⁵³ PNUD, *Situation de la Femme au Bénin en 2013*, op. cit.

Note méthodologique

La plupart des données statistiques proviennent des [Enquêtes Démographiques et de santé](#), de [l'Open Data de la Banque mondiale](#), de [l'Atlas Girls Not Brides](#), des [données de l'UNICEF](#), des [données de l'Organisation Internationale du Travail](#), des [enquêtes par grappes à indicateurs multiples](#). Ce rapport a été rédigé sur la base d'une analyse documentaire menée par Plan International Belgique en 2021, comprenant des rapports internes et de la documentation provenant des projets et programmes de Plan International, ainsi que des directives d'organisations homologues, d'institutions, d'agences des Nations-Unies et des Conventions globales.

Remerciements

Ce rapport est le résultat d'un travail mené par les équipes de Plan International Belgique et Plan International Bénin, dans le cadre de la conception du Programme Quinquennal de Plan International « *Autonomisation économique et émancipation sociale des adolescent.e.s et des jeunes* », financé par la Direction générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD). L'écriture de ce rapport a été coordonnée par Chloé Collier et Nolwenn Gontard. Il fait partie d'une série qui vise à fournir une analyse spécifique et transversale de la situation des droits des filles dans huit pays partenaires de Plan International Belgique (Bénin, Bolivie, Equateur, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Vietnam), avec une attention particulière aux causes profondes de l'égalité des genres.

Les autrices tiennent à exprimer leurs remerciements à toutes les équipes qui ont contribué, et sont particulièrement reconnaissants à Paul Fagnon, Elodie Iko, Rodrigue Dimon, Kiani Raets, François Defourny, Pierre Laviolette, Sofia Saintz de Aja, Marta Ricci, Géraldine Lamfalussy, Nassima El Ouady & Deborah Varisano, pour leur contribution précieuse à ce rapport.

Disclaimer : Les opinions exprimées ici sont celles de Plan International, et ne reflètent pas nécessairement celles de la DGD. Toutes les autres erreurs et opinions exprimées dans ce rapport sont de la seule responsabilité des autrices.

Photo de couverture : femmes au Bénin, 2021

Crédits : Plan International



Gouandé, What the Foot, 2019. Crédits : Plan International

Plan International s'efforce de faire progresser les droits des enfants et l'égalité des filles dans le monde entier. Nous reconnaissons le pouvoir et le potentiel de chaque enfant. Mais ce potentiel est souvent étouffé par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination. Et ce sont les filles qui sont les plus touchées. En tant qu'organisation humanitaire et de développement indépendante, nous travaillons aux côtés des enfants, des jeunes, de nos supporters et de nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes des défis auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. Nous soutenons les droits des enfants, de la naissance à l'âge adulte, et leur permettons de se préparer et de réagir aux crises et à l'adversité. Nous faisons évoluer les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial grâce à notre portée, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 75 ans, nous construisons des partenariats puissants pour les enfants et nous sommes actifs dans plus de 70 pays.

PLAN INTERNATIONAL BELGIQUE

Plan International Belgique (Plan Belgique) s'engage depuis 1983 pour un monde plus juste et plus sûr pour tous les enfants et les jeunes, en s'attaquant aux causes profondes des défis et des obstacles rencontrés par les filles et les enfants vulnérables. Tous nos projets visent à promouvoir **l'égalité des genres, en analysant les causes profondes de l'inégalité d'accès aux opportunités pour les filles et les garçons et des violences basées sur le genre.** Nous travaillons aux côtés des enfants, des jeunes, de nos défenseurs et de nos partenaires afin de nous attaquer aux causes profondes des obstacles auxquels les filles et les enfants vulnérables sont confronté-e-s. Nos programmes contribuent à l'ambition globale de Plan, à savoir que d'ici 2025, **100 millions de filles puissent apprendre, diriger, décider et s'épanouir.** Actuellement, Plan Belgique travaille au Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Malawi, Bolivie, Equateur, Vietnam. Plan Belgique met en œuvre des programmes et des projets dans les domaines d'impact suivants : i) la protection contre les abus et la violence ; ii) la participation et le leadership des jeunes ; iii) une éducation sûre, inclusive et de qualité, tant formelle que non formelle ; iv) le renforcement économique des jeunes par l'emploi et l'entrepreneuriat.

En Belgique, Plan est particulièrement impliquée dans la lutte contre les violences basées sur le genre, au sein de l'Ecole des Droits de l'Enfant, afin d'aider les enseignant-e-s et les élèves à prendre conscience de leurs droits et de ceux de leurs pairs en Belgique et dans le monde. Enfin, Plan, en tant qu'organisation de la société civile, porte la voix des filles dans les mobilisations civiques et politiques, y compris dans le cadre de la coopération au développement.

PLAN INTERNATIONAL BENIN

Plan International a commencé à **opérer au Bénin en 1994** pour aider les enfants à exercer leurs droits. Au Bénin, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est élevé en raison de maladies évitables. En outre, les adolescent-e-s et les jeunes sont exposé-e-s à des problèmes de santé sexuelle et reproductive en raison d'un manque d'éducation. En conséquence, les taux de grossesse chez les adolescentes, d'abandon scolaire chez les filles et de décès maternels sont élevés. **Plan International Bénin travaille aux côtés d'organisations dirigées par des jeunes, de partenaires et de communautés pour s'assurer que les enfants vulnérables, en particulier les filles et les jeunes femmes, sont informé-e-s, confiant-e-s et capables de prendre des décisions clés sur leur vie et leur corps sans craindre la violence.**

Les priorités de Plan International au Bénin sont les suivantes : s'assurer que les jeunes vulnérables ont accès à des services de santé sexuelle, reproductive et maternelle de haute qualité et sûrs, fournir aux enfants et aux jeunes l'accès à une éducation sûre, inclusive et de qualité et à de bonnes opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, protéger les jeunes de toutes les formes de violence et de pratiques traditionnelles néfastes et fournir aux jeunes enfants une éducation et une stimulation précoces.

Plan International Bénin
Carre 647, Rue 395 Aupiais
Cadjehoun Cotonou,
08 BP 699 Cotonou
Bénin
T +229-21-30-39-51 / 21-30-64-97
benin.co@plan-international.org

Plan International Belgique
Galerie Ravensteingalerij 3 B 5
1000 Brussel - Bruxelles
T +32 (0)2 504 60 00 - F +32 (0)2 504 60 59
info@planinternational.be

 planinternational.be
 @planfans
 @planbelgie
 @planbelgique
 @planbelgium

